

Bourg-la-Reine est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « **INVENTAIRES ÉCOLOGIQUES MÉTROPOLITAINS** » **DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS.**

La Ville dispose désormais d'un premier Atlas de la Biodiversité Communale, réalisé sur plusieurs sites les 2 et 5 juin 2023.

Il sera complété par des observations ultérieures effectuées à diverses saisons.



L'objectif de cet Atlas de la biodiversité ?

Mieux connaître et mieux préserver notre biodiversité en lien avec L'Office Français de la Biodiversité.



Ces inventaires ont permis le recensement de :



20 espèces

cultivées ou naturalisées
(dont 4 exotiques envahissantes)



90 espèces

indigènes



17 espèces

d'oiseaux



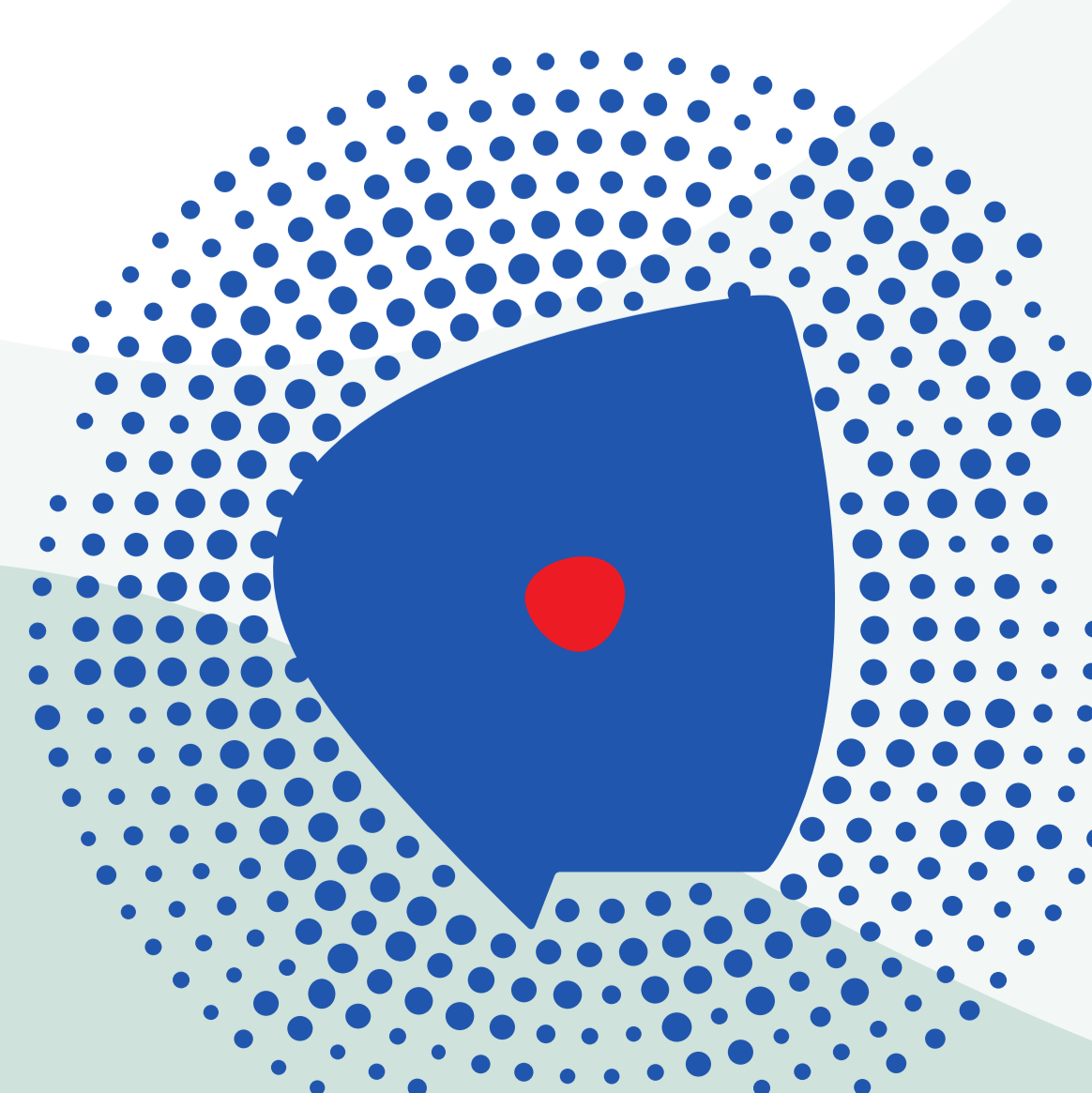
1 espèce

de reptile



3 espèces

de papillons



Métropole
du Grand Paris



DES ESPÈCES VÉGÉTALES RARES



LA BROME À DEUX ETAMINES (GRAMINÉE)

est un végétal assez rare observé le long de l'avenue Galois. Cette plante herbacée annuelle est présente aussi bien dans les jachères que dans les champs cultivés. On la trouve partout dans le monde, Asie mise à part.

LA TORILIDE NOUEUSE (OMBELLIFÈRE)

est une petite plante annuelle présente sur des friches. Originaires d'Eurasie, elle est observable dans la quasi-totalité de la France. À Bourg-la-Reine, elle a principalement été observée dans le jardin de la résidence Normandie.



LE MILLEPERTUIS PERFORÉ (CLUSIACÉES)

est une plante herbacée vivace utilisée en médecine. Aussi connu sous le nom d'herbe de la Saint-Jean, il affectionne les zones ensoleillées et calcaires.

L'ORCHIS PYRAMIDALE (ORCHIDACEAE)

appartient aux espèces protégées. Cette orchidée vivace est indigène dans le centre et le sud de l'Europe. Elle affectionne des pelouses calcaires que sa floraison illumine d'une multitude de petites fleurs roses d'avril à juillet.



LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Elles regroupent des animaux et végétaux dont l'introduction par l'Homme sur un territoire représente une menace pour les écosystèmes. Elles constituent une menace pour 30% des espèces terrestres et contribuent à 60% des extinctions connues à l'échelle mondiale soit parce qu'elles captent une part trop importante des ressources nécessaires aux espèces locales, soit parce qu'elles modifient les milieux naturels ou sont prédatrices des espèces indigènes. Il y a environ 3 500 espèces envahissantes dans le monde, par exemple, les frelons asiatiques attaquent et chassent les abeilles. Pour limiter leur prolifération localement, il faut apprendre à les reconnaître, éliminer celles qui sont présentes, les jeter en déchetterie et ne surtout pas les disséminer dans la nature. On peut signaler leur présence aux associations de protection de l'environnement et sur la plateforme « Inventaire National du Patrimoine Naturel » (INPN Espèces) du Muséum National d'Histoire Naturelle.

L'ÉRABLE NEGUNDO

d'une dizaine de mètres de hauteur, originaire de l'est de l'Amérique du Nord, introduit sur d'autres continents comme arbre d'ornement pour les parcs et jardins, il s'est révélé envahissant en Europe. L'espèce forme un couvert dense empêchant la croissance d'autres espèces.



LE ROBINIER FAUX ACACIA

originaire de la région des Appalaches, est très répandu en Pennsylvanie, en Géorgie, dans l'Illinois et dans l'Arkansas. Introduit en Europe en 1601, il y est devenu envahissant mais cet arbre qui fleurit entre mai et juin donne l'un des miels de printemps les plus réputés : le miel d'acacia.

LA VERGERETTE DE SUMATRA

est une plante herbacée annuelle ou bisannuelle originaire d'Amérique du Sud que l'on trouve dans beaucoup de régions du monde (Asie du Sud-Est, Europe et bassin méditerranéen). Elle fleurit en continu du printemps à l'hiver.



LE LAURIER DU CAUCASE

est un arbuste fréquemment planté en haies, considéré comme envahissant en Europe occidentale et en Amérique du Nord car il se resème rapidement par ornithochorie (dispersion des graines par les oiseaux). Il forme des peuplements denses et ombragés, hostiles à la végétation indigène, notamment à de nombreuses fleurs de sous-bois (jacinthe des bois, muguet, ail des ours, ficaire...) qu'il prive de lumière.

Il fleurit deux fois dans l'année, la première fois de mai à juin et la seconde de septembre à la fin de l'automne, multipliant ainsi sa prolifération.

DES OISEAUX QUI SE SONT ADAPTÉS À LA VILLE

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) recommande de les nourrir en hiver, de novembre à mars en diminuant progressivement les doses, d'un mélange de graines (1/3 de tournesol noir, 1/3 cacahuètes et 1/3 de maïs concassé) et de pains de graisse végétale simple, sans huile de palme.

Ecouter leurs chants en scannant les QR codes

LA FAUVETTE À TÊTE NOIRE

espèce de passereaux protégée, partiellement migratrice. Elle hiverne en Afrique tropicale mais aussi en Europe et fréquente des milieux assez variés : bois de feuillus, bosquets, haies, jardins et parcs. C'est un oiseau très discret que l'on repère surtout grâce à son chant et à son béret noir, pour le mâle. En expansion en France, ses effectifs ont augmenté de 30 % entre 2001 et 2021.



SCANNEZ MOI



SCANNEZ MOI

LE MERLE NOIR

niche en Europe, en Asie et en Afrique du Nord et a été introduit en Australie et en Nouvelle-Zélande. Selon la latitude, le Merle noir peut être sédentaire ou migrateur. Le plumage du mâle est entièrement noir de jais et contraste vivement avec un anneau oculaire jaune et un bec jaune orangé. La femelle a un plumage brun roux et ne présente ni anneau oculaire, ni bec jaune orangé. Le nombre d'individus recensé croît en Europe.

LE PINSON DES ARBRES

est un petit passereau partiellement migrateur très répandu. Le mâle adulte a le dos et le ventre orangé, la calotte et la nuque bleu-grise. Son bec, bleu acier au printemps, brun en hiver. La femelle est moins colorée avec son ventre blanc et son dos brun-olive pâle. Les motifs de ses ailes sont moins marqués et moins étendus. Le bec de la femelle est brun clair. Il vit dans toute l'Europe, au Maghreb, en Égypte, au Moyen-Orient, en Asie centrale, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud. Seuls les individus nordiques sont migrateurs. Il est présent dans les milieux boisés peu denses ainsi que dans les parcs et les jardins des villes.



SCANNEZ
MOI



SCANNEZ
MOI

LE TROGLODYTE MIGNON

est également protégé. C'est l'un des plus petits oiseaux d'Europe. Il affectionne les forêts feuillues et mixtes dont il fréquente la strate inférieure comme dans les parcs et jardins. Son aire de répartition se situe sur toute l'Eurasie. Son nom vient de son mode de nidification : il construit un nid en boule avec un orifice latéral.

LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE

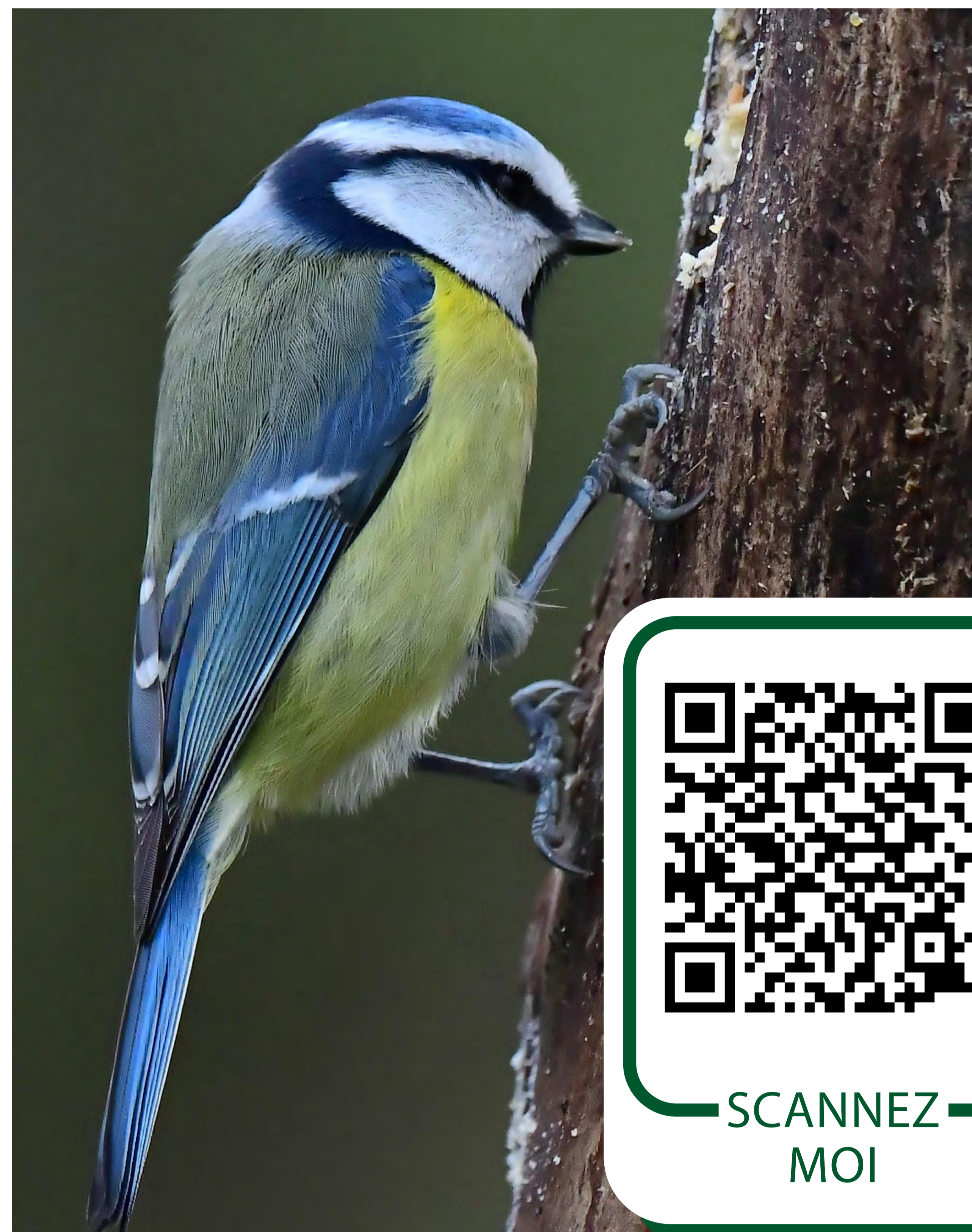
appartient à une espèce de passereaux protégée. C'est la plus commune et la plus grande des mésanges eurasiatiques. Elle est facilement identifiable par son plumage où le jaune domine, contrastant avec sa calotte et sa cravate noires. Cet oiseau forestier est présent partout, en ville comme à la campagne, dans les bois, les parcs, les haies, les jardins.



SCANNEZ
MOI

LA MÉSANGE BLEUE

est protégée. Légèrement plus petite que la mésange charbonnière, cette mésange commune est facilement identifiable par sa petite taille, ses fines pattes, son bec fin, sa tête blanche et son plumage jaune et bleu. C'est d'ailleurs le seul passereau d'Europe qui arbore un plumage bleu et jaune. Très active et très agile, elle est sans cesse en mouvement à la recherche de sa nourriture et adopte des positions acrobatiques grâce à ses doigts griffus. La Mésange bleue est une espèce forestière, très répandue en Europe, dans le Caucase et jusqu'en Iran.



SCANNEZ
MOI



SCANNEZ
MOI

LA MESANGE HUPPÉE

est protégée. Très commune en France, elle est aisément reconnaissable : huppe pointue, mouchetée de blanc, gris et noir, collier blanc bordé de noir remontant sous le bec, dos marron-gris et ventre blanc.

Son habitat est lié aux conifères dont elle prélève les graines. Elle est strictement européenne et niche à des latitudes moyennes.

L'ÉTOURNEAU SANSONNET

a un plumage noir à reflets vert et violet, moucheté de points blancs, une queue courte et un bec pointu assez long. Son alimentation au sol est optimale en milieux ouverts. Il a besoin de cavités pour la reproduction. On le trouve dans presque tous les pays d'Europe et d'Amérique du Nord.



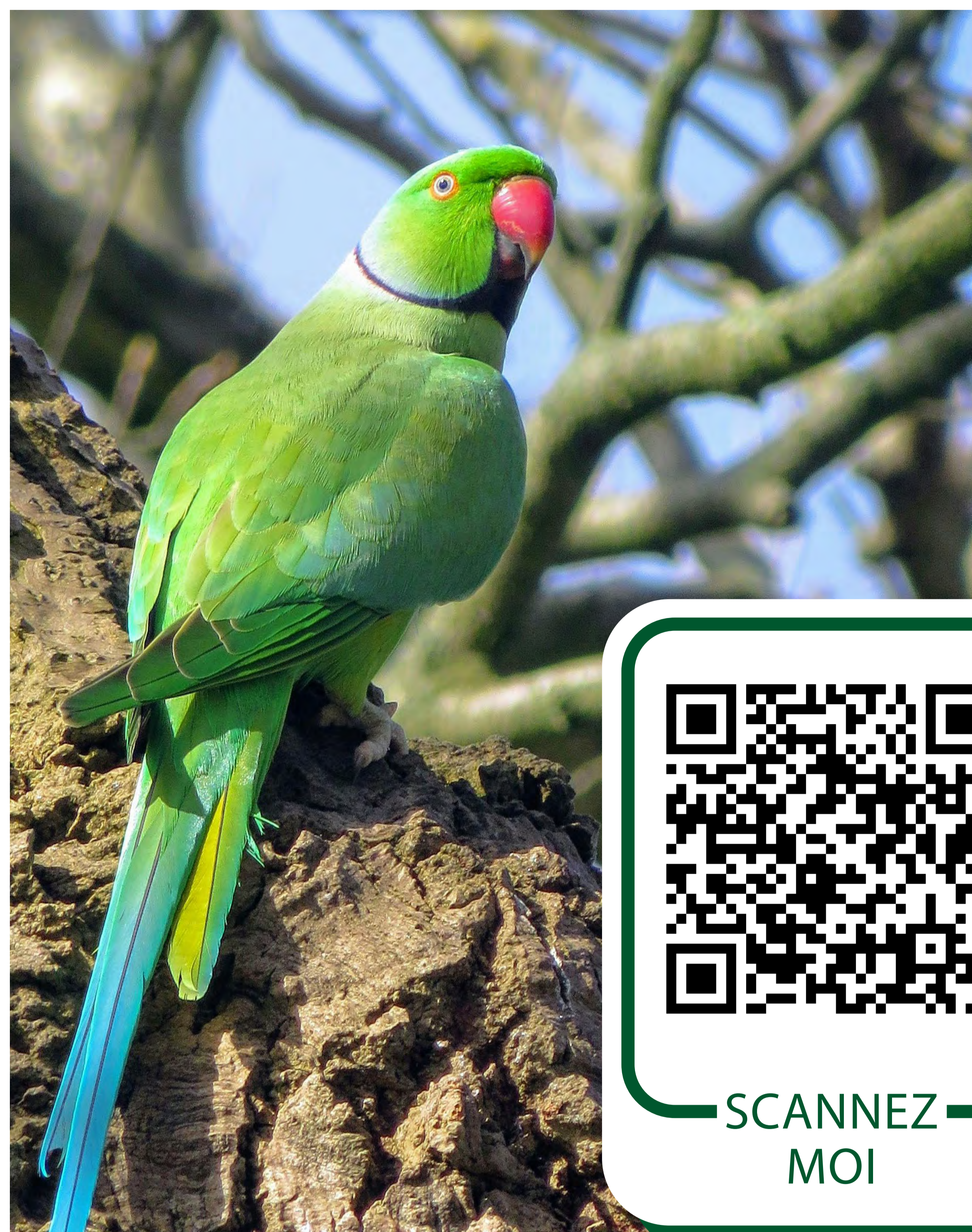
SCANNEZ
MOI

LA PERRUCHE À COLLIER

est une espèce invasive. Originaires d'Asie et d'Afrique, elles se sont acclimatées à l'Europe de l'Ouest.

Très bruyante, elle affiche un plumage en nuances de vert et de jaune, un bec rouge à mandibule inférieure noire, un œil jaune cerclé de rouge. Le mâle se distingue par sa gorge noire se prolongeant sur les côtés du cou en un mince collier souligné de rose. Elle fréquente une grande

variété d'habitats arborés, des semi-déserts aux jungles, dès lors qu'ils présentent des cavités favorables à sa reproduction, le plus souvent des arbres troués. Elle a une nette préférence pour les boisements d'arbres caduques. De nombreuses populations, issues de captivité ou introduites, sont aujourd'hui présentes un peu partout dans le monde. En France, les premières observations remontent à 1974 dans le Val de Marne et le Val d'Oise. Implantée désormais en France, on la trouve dans les parcs et jardins, elle apprécie tout particulièrement les alignements de platanes. Elle est considérée comme invasive depuis 2018.



SCANNEZ
MOI

DES OISEAUX MENACÉS

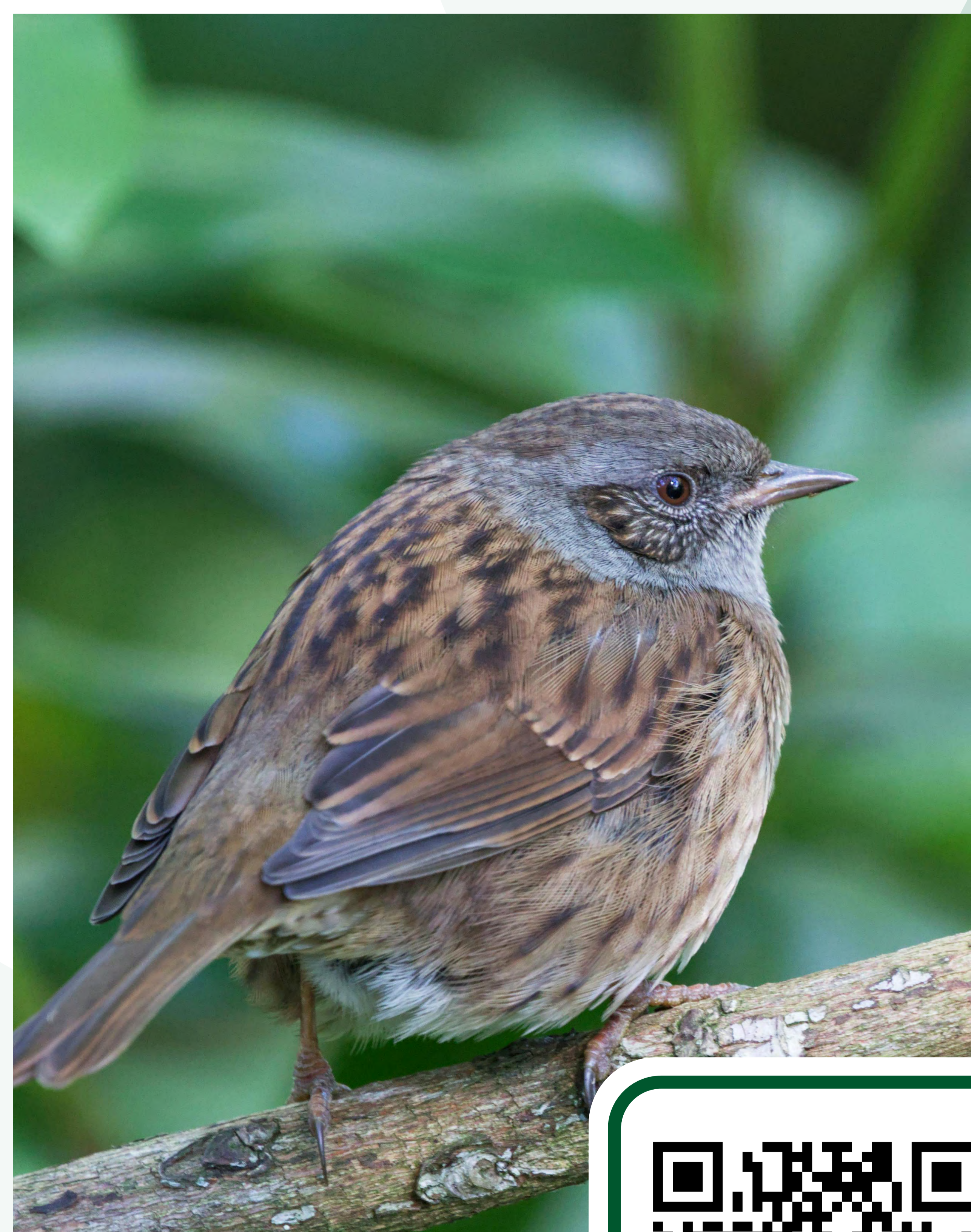
L'ACCENTEUR MOUCHET

figure sur la liste rouge régionale des espèces quasi-menacées.

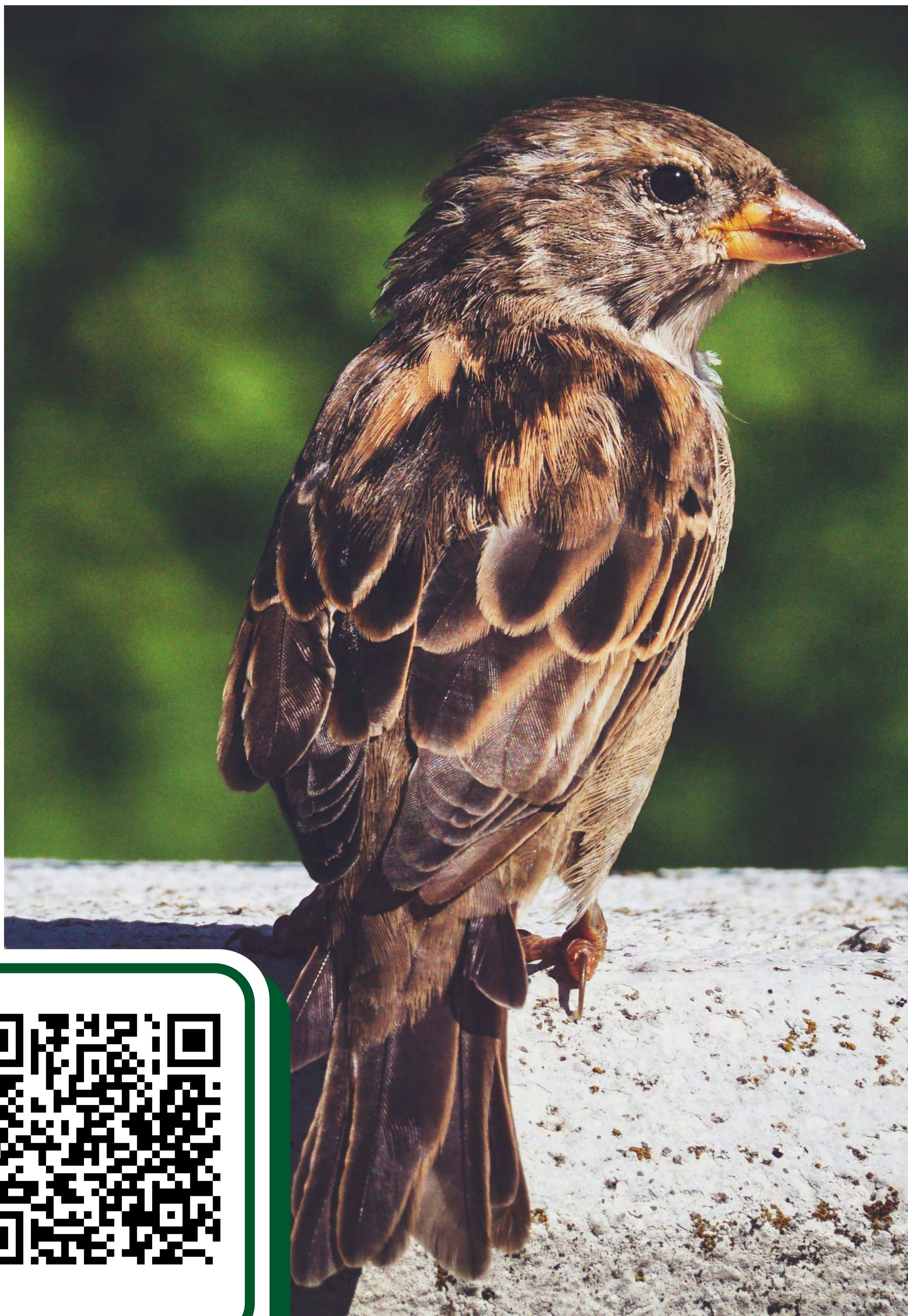
Il évoque le moineau par son manteau brun chaud marqué de noir mais s'en distingue par la finesse de son bec.

Son aire de reproduction s'étend sur les zones tempérées et boréales de l'ouest du continent eurasiatique, de l'Atlantique à l'Oural. Il occupe toutes sortes de boisements mais son habitat optimal est la forêt avec conifères. Dans le contexte urbain, on le trouve surtout dans les parcs et jardins à buissons denses.

L'espèce est présente dans le Square André Meunier et le Cimetière Paysager de Bourg-la-Reine.



SCANNEZ
MOI



SCANNEZ
MOI

LE MOINEAU DOMESTIQUE

Le moineau est originaire du Moyen-Orient, et s'est répandu, en suivant l'expansion de l'agriculture, à une grande partie de l'Eurasie et certaines parties de l'Afrique du Nord. Le mâle adulte a un plumage sobre, une calotte grise sur la tête, des joues blanches et une gorge noire. Son plumage est strié de noir. Ce petit passereau **fréquente l'ensemble de la ville**

LE MARTINET NOIR

figure sur la liste rouge nationale et européenne des espèces quasi-menacées.

Le martinet noir est présent dans toute l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Asie centrale. C'est un oiseau occupant à l'origine les milieux rupestres naturels, falaises, porches de grottes. Il est devenu commun en milieu urbain. **L'espèce a été observée sur une grande partie de la commune et niche très probablement dans des bâtiments.**



SCANNEZ
MOI

REPTILES ET PAPILLONS

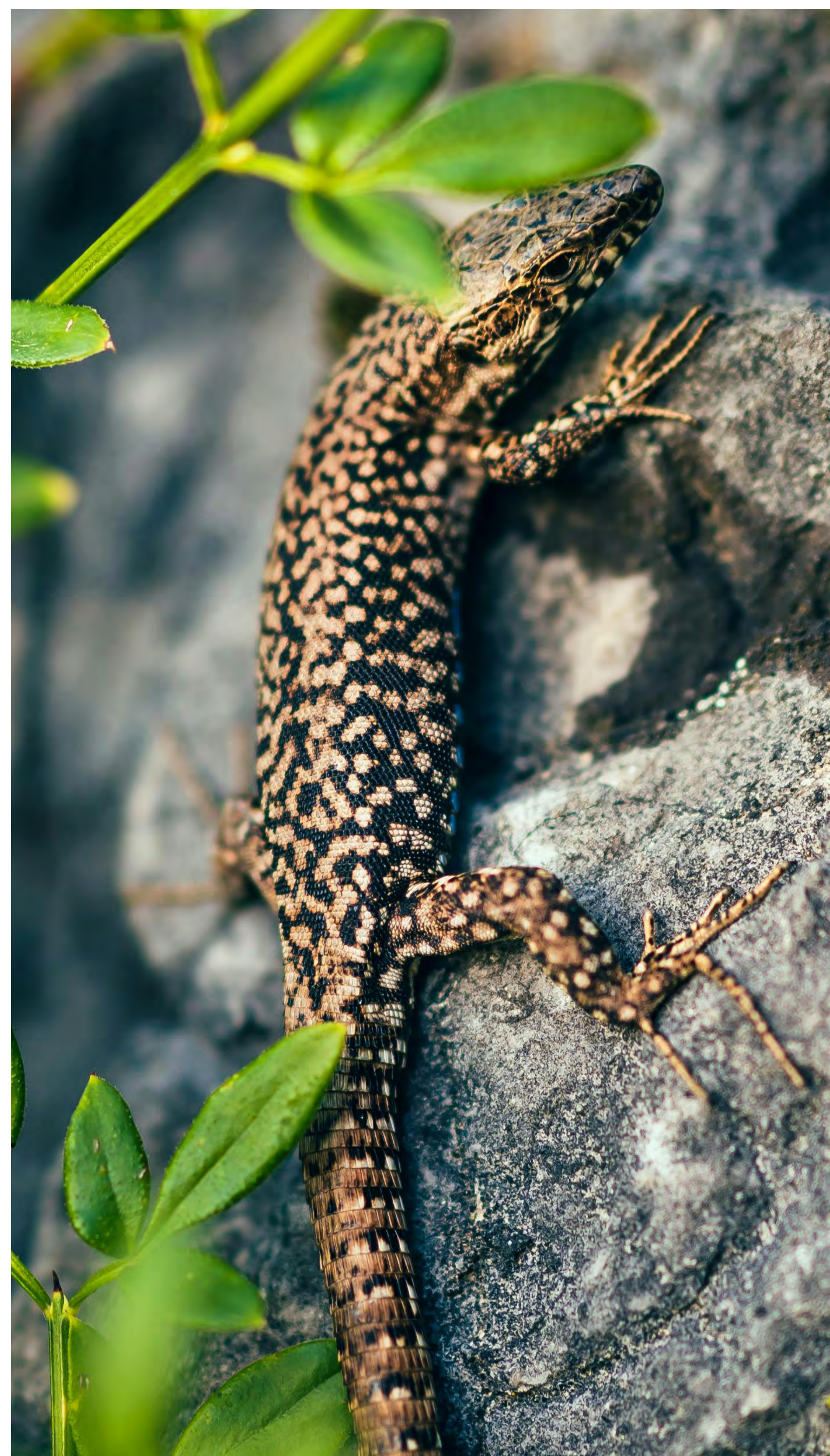
LE LÉZARD DES MURAILLES

est une espèce protégée.

C'est l'espèce de lézard la plus connue car elle est très abondante et visible.

Ce reptile recherche les surfaces minérales pour se chauffer et se reproduire. Il mesure environ 20 cm, sa couleur varie du gris au brun en passant par le vert. Sa face ventrale est de couleur blanche, rose, jaune ou brique et porte des taches ou des points foncés.

Il est largement présent dans tous les pays d'Europe. **À Bourg-la-Reine, une petite population a été observée dans un immeuble de l'allée La Fayette.**



LE FLAMBÉ

appartient à une espèce protégée, classée quasi-menacée à l'échelle régionale.

C'est l'un des plus grands papillons de jour d'Europe, également observable en Asie tempérée. Quand il vole, ses ailes triangulaires blanches et zébrées et ses longues queues évoquent tantôt un cerf-volant tantôt un voilier.

Il affectionne de préférence les milieux chauds et secs comme les friches clairsemées ou buissonnantes et les jardins à l'abandon. La chenille se développe sur le prunelier ou l'aubépine.

Il a été repéré au Cimetière Paysager de Bourg-la-Reine.